



MINISTÈRES TRANSITION ÉCOLOGIQUE COHÉSION DES TERRITOIRES MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

TRANSFERT DES LABORATOIRES D'HYDROBIOLOGIE

COMITÉ DE SUIVI DU 5 JUILLET 2022

SOMMAIRE

- ✓ Le calendrier du transfert: rappel
- ✓ Pré-positionnement à l'OFB et en DREAL: périmètre et résultat
- ✓ Les étapes administratives du transfert RH
- ✓ Le point d'avancement des groupes de travail
 - ✓ Ressources humaines
 - ✓ Immobilier et logistique
 - ✓ Juridique
 - ✓ Informatique
 - ✓ Juridique
 - ✓ Accréditation et agrément
 - ✓ Mission
 - ✓ Vision

LE CALENDRIER DU TRANSFERT et DU PRE- POSITIONNEMENT

Calendrier transfert	Actions
Novembre /Décembre 2021	Communication : FAQ et webinaire. Finalisation de la préfiguration (définition des organigrammes). Présentation du pré positionnement.
Janvier/Février 2022	Séminaire des agents : 20 janvier Consultation du CTM (08/02) sur le projet de décret de transfert et l'arrêté de restructuration. Consultation des instances représentatives de l'OFB (03/02) sur le projet de décret et l'évolution organisationnelle des directions régionales Garanties: diffusion du document cadre et du processus de pré positionnement
Mars/juin 2022	Déploiement du processus de pré positionnement concernant les phases 1 (mise à disposition du 1 ^{er} septembre au 31 décembre 2022) et 2 (affectation à partir du 1 ^{er} janvier 2023) Diffusion et communication (fiches de poste, organigramme, cadre des rémunérations, ...). Publication de l'arrêté de restructuration le 24 mars 2022. Publication du décret relatif au transfert des activité des laboratoires d'hydrobiologie du 26 avril 2022
Juin/juillet 2022	Fin du processus de pré positionnement avec notification de la décision du poste à l'agent
1^{er} septembre 2022	Mise à disposition.
A compter de septembre 2022	Instruction et gestion des modalités d'affectation des agents à l'OFB au 1 ^{er} janvier 2023
Tout au long de l'année	Organisation de réunions d'information et d'échanges tout au long du processus, sous différentes formats
1^{er} janvier 2023	Affectation des agents

Calendrier pré-positionnement	Actions
3 mars au 15 avril 2022	Conduite des entretiens de pré-positionnement: proposition de poste et présentation de la réforme: remise en mains propres de la proposition de poste
29 avril au plus tard	Délai de réponse de agents (15 jours à partir de la date de l'entretien de notification de la proposition
3 mai au plus tard	Consolidation des réponses, élaboration puis diffusion des listes de postes restés vacants au 1 ^{er} tour
18 mai au plus tard	Délai de retour de la fiche de pré-positionnement avec expression par l'agent d'un choix alternatif de poste parmi les listes diffusées (15 jours à partir de la date de diffusion de la liste des postes vacants
27 mai au plus tard	Réponse de l'administration sur le choix alternatif de l'agent
A compter de fin juin 2022	Gestion administrative des mises à disposition
A compter de septembre 2022	Gestion administrative des affectations des agents pour le 1 ^{er} septembre

Le pré-positionnement: périmètre et résultat

Le périmètre du pré-positionnement:

80 agents sont concernés par le pré-positionnement à l'OFB ou en DREAL, exerçant pour tout ou partie de leur fonction les missions transférées.

70 agents se sont vu proposer un poste à l'OFB, 10 en DREAL.

DREAL	Propositions de poste OFB	Propositions de poste DREAL
Auvergne-Rhône-Alpes	10	-
Bourgogne-Franche-Comté	6	2
Bretagne	4	-
Centre-Val de Loire	5	-
Corse	4	5
Grand-Est	3	1
Hauts-de-France	6	1
Ile de France	5	-
Normandie	5	-
Nouvelle-Aquitaine	5	-
Occitanie	9	-
Pays de Loire	4	1
Provence-Alpes-Côte d'azur	4	-
Total	70	10

Les résultats du pré-positionnement:

—————→ En cours de consolidation

Les étapes administratives du transfert RH

Les principales étapes administratives du transfert

- Mise à disposition à compter du 1er septembre 2022 puis :
 - Affectation pour les fonctionnaires, CDI pour les contractuels (01/01/2023)
 - Maintien en MAD pour les OPA
- Elaboration d'une convention de MAD collective
 - La liste des agents est annexée à la convention
- Constitution du dossier individuel administratif RH pour chaque agent :
 - Contact de l'OFB : service carrière – unité gestion individuelle
 - Constitution d'un dossier administratif
- A compter de septembre préparation des actes administratifs pour l'affectation au 1er janvier 2023

Les groupes de travail

Les groupes de travail

Le GT ressources humaines

Le GT immobilier et logistique

Le GT informatique

Le GT juridique

Le GT accréditation/agrément

Le GT mission

Le GT vision
